

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 décembre 2019

La Cour des comptes présente son 31^e cahier d'observations au Parlement de la Communauté française



Le 31^e cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement de la Communauté française comporte deux fascicules.

Le fascicule I^{er} comporte deux parties : la première est consacrée au compte général de la Communauté française pour l'année 2018 et la deuxième aux comptes 2018 des services administratifs à comptabilité autonome.

Le fascicule II se compose de trois parties. La première commente l'évolution du solde de financement en 2018, tandis que la deuxième présente les résultats de l'examen de la dette de la Communauté française.

Enfin, la troisième partie traite de la reddition des comptes des organismes et entités relevant de la Communauté française, ainsi que du contrôle des comptes des universités. La Cour des comptes expose ensuite les remarques et recommandations qu'elle a formulées à l'issue de quatre audits. Deux d'entre eux sont consacrés au contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics conclus respectivement par l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur et par l'Université de Namur. Un troisième audit porte sur le paiement du personnel enseignant de l'enseignement supérieur artistique de la Communauté française, et le dernier est relatif au comptage des missions pour le financement des maisons de justice.

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.

Le texte intégral du 31^e cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement de la Communauté française, ainsi que le communiqué de presse y afférent, sont disponibles sur la page d'accueil de son site internet (www.courdescomptes.be).